

# EDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E DIPLÔMÉ·E ES

**L'éducateur·trice social·e diplômé·e ES** accompagne des personnes de tous âges dont l'organisation du quotidien et la participation à la vie sociale sont difficiles ou compromises. Il·elle encourage la mobilisation de leurs ressources et favorise leur intégration sociale.

Les principales activités de l'éducateur·trice social·e diplômé·e ES sont les suivantes :

- Établir une relation suivie et de confiance avec les personnes accompagnées
- Soutenir et accompagner les personnes dans leur quotidien et leur projet de vie en fonction de leurs choix et de leurs besoins
- Adapter l'environnement des personnes accompagnées selon leurs besoins et leurs ressources
- Collaborer avec les proches et le réseau professionnel des personnes accompagnées
- Assumer les tâches administratives (dossiers, rapports, budgets, comptes, etc.)

**L'éducateur·trice social·e diplômé·e ES** travaille principalement dans des établissements pour personnes en situation de handicap, des institutions pour enfants et adolescents ou structures d'accompagnement socio-médical pour personnes âgées. Il·elle peut également exercer son activité dans des mesures d'insertion socioprofessionnelle, des services pénitentiaires, ainsi que dans le domaine des dépendances, de la migration ou dans le travail social communautaire.



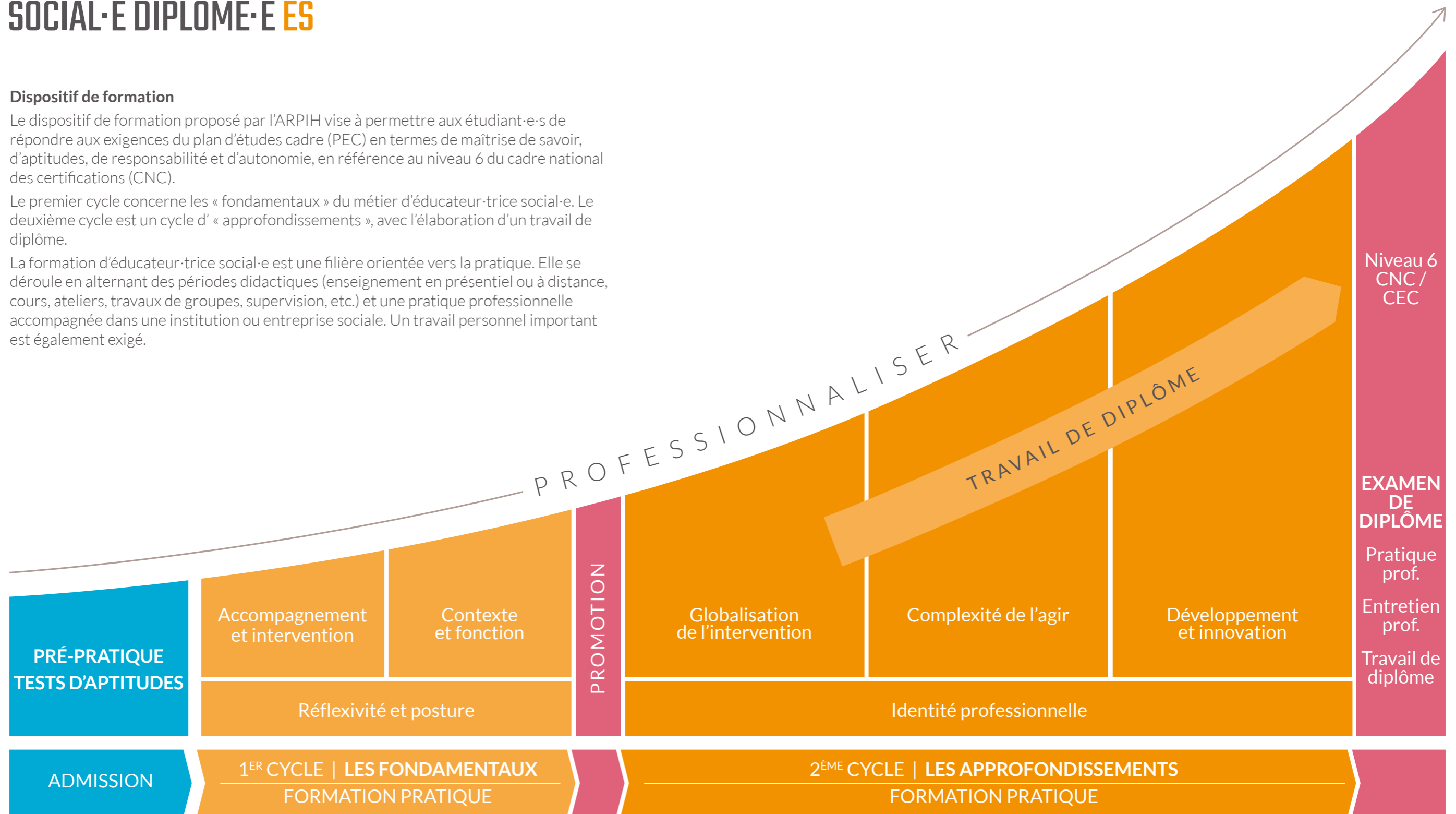
# EDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E DIPLÔMÉ·E ES

## Dispositif de formation

Le dispositif de formation proposé par l'ARPIH vise à permettre aux étudiant·e·s de répondre aux exigences du plan d'études cadre (PEC) en termes de maîtrise de savoir, d'aptitudes, de responsabilité et d'autonomie, en référence au niveau 6 du cadre national des certifications (CNC).

Le premier cycle concerne les « fondamentaux » du métier d'éducateur·trice social·e. Le deuxième cycle est un cycle d'« approfondissements », avec l'élaboration d'un travail de diplôme.

La formation d'éducateur·trice social·e est une filière orientée vers la pratique. Elle se déroule en alternant des périodes didactiques (enseignement en présentiel ou à distance, cours, ateliers, travaux de groupes, supervision, etc.) et une pratique professionnelle accompagnée dans une institution ou entreprise sociale. Un travail personnel important est également exigé.



# EDUCATEUR·TRICE SOCIAL·E DIPLÔMÉ·E ES

## Organisation

Pour les titulaires d'un CFC d'assistant·e socio-éducatif·ve (ASE), la formation d'éducateur·trice social·e dure 2 ans. Pour les autres étudiant·e-s, la formation dure 3 ans. Elle comprend environ 60 jours de cours par année dispensés en principe à l'ARPIH tous les 15 jours.

La formation d'éducateur·trice social·e ES est considérée comme une formation à plein temps avec pratique professionnelle accompagnée à 50% minimum. La formation pratique fait l'objet d'un contrat tripartite entre l'étudiant·e, l'employeur et l'ARPIH.

Afin de faciliter le travail personnel, chaque étudiant·e dispose d'un accompagnement pédagogique individualisé, dans un collectif classe de 24 personnes au maximum.

## Admission

Les candidat·e-s doivent satisfaire aux conditions d'admission suivantes :

- Être titulaire d'un titre du secondaire II (CFC ou titre jugé équivalent ou supérieur)
- Bénéficier d'une pratique professionnelle dans le domaine de 400 heures au minimum avant l'entrée en formation
- Obtenir l'accord préalable d'un employeur qui atteste des aptitudes pour le métier et garantit une pratique professionnelle à 50% minimum dans la fonction de MSP
- Transmettre un dossier d'admission complet
- Réussir les tests d'aptitudes organisés par l'ARPIH. Ces tests vérifient les aptitudes des candidat·e-s pour suivre une formation en école supérieure (ES)

Le nombre de places est limité. Les inscriptions sont prises en considération à la réception du dossier d'admission complet.

## Tarifs et financement

Procédure d'admission : CHF 350.- dont CHF 150.- de frais administratifs non remboursables. Écolage : CHF 1'000.- par année scolaire

## Titre obtenu

**Éducateur social diplômé ES / Éducatrice sociale diplômée ES**

## Informations et inscription

[www.arpih.ch](http://www.arpih.ch) ou 021 316 38 30

